MonPsy

En parler, c'est déjà se soigner.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MODÈLE DE COURRIER D'ADRESSAGE DU MÉDECIN À DESTINATION DU PSYCHOLOGUE

Le nombre de séances ne doit pas être indiqué sur le courrier d'adressage. C'est le psychologue conventionné qui, en accord avec le patient, propose le nombre de séances nécessaires (dans la limite d' 1 entretien d'évaluation et 7 séances de suivi).

Ce courrier d'adressage sera transmis avec la feuille de soins du psychologue à l'organisme d'assurance maladie pour permettre le remboursement des séances réalisées.

COURRIER D'ADRESSAGE

NOM, PRÉNOM *du médecin :* _
Numéro AM du médecin ou de la structure : _

NOM, PRÉNOM du patient : _

Date : _

Adressage pour un accompagnement psychologique (entretien d'évaluation et jusqu'à 7 séances de suivi) par un psychologue conventionné avec l'Assurance Maladie *(annuaire disponible sur monpsy.sante.gouv.fr).*

Si besoin, précisez si les soins sont en lien avec :

- ❑ MALADIE
  - ❑ Affection de longue durée (ALD)
  - ❑ Accident causé par un tiers
- ❑ MATERNITE (à partir du 6ème mois de grossesse)
- ❑ AT-MP (Accident du Travail-Maladie Professionnelle)

Signature du médecin

Document à présenter au psychologue puis transmettre à l'organisme d'assurance maladie avec la feuille de soins pour permettre le remboursement des séances réalisées.